



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE
MAYOTTE
Rue de l'Hôpital - BP 101
97600 MAMOUZOU
0269 64 90 00
www.cg976.fr

Mamoudzou, le

14 SEP 2015

Note

A

Affaire suivie par :

Chaharane A.

Tel : 0269 64 90 53

Email :

ahmed.chaharane@cg976.fr

Réf : /CD/DRH/2015

Objet : **situation des
personnels en contrat
emploi d'avenir et en
CUI**

- Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux Adjoints ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Services et les Responsables des unités de gestion ;

Par délibération en date du 12 juin 2014, le Conseil départemental a ouvert des postes sous statut « contrat emploi d'avenir » et sous statut « contrat unique d'insertion » et ainsi autorisé le recrutement d'un certain nombre de personnels affectés au sein des différents services.

Établis pour une durée d'une année, ces contrats arrivent bientôt à échéance.

Une étude est en cours pour reconfigurer la mise en œuvre de ces dispositifs au sein des services du département.

Aussi, il est demandé à chaque responsable hiérarchique de veiller à ce que les agents concernés par ces dispositifs **cessent d'exercer une activité au Conseil départemental, à la date d'échéance de leur contrat de travail, avec les droits à congé épuisés.**

La direction des ressources humaines se tient à votre disposition pour tout complément d'information souhaité sur ce sujet.

Je vous prie de bien vouloir diffuser cette note à tous les services départementaux.

Le Président du Conseil Départemental



(Signature)
M. Chaharane

Direction
des Ressources Humaines
Service de Gestion des
Recrutements
et de la mobilité

Tel : 0269 64 90 53
Fax : 0269 64 91 90